

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins	\$2.00
" " " " 2000	2.50
" " " " 3000	3.00
" " " " 4000	4.00
" " " " 5000	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfices	\$ 1.00
Double bénéfices	1.00

CONDOLÉANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent
Cl. N.-D. de Hull No 64.—A M. Roméo Lafond, à l'occasion du décès de sa belle-mère; a la famille de M. Ernest Lévis, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Champlain No 108.—A la famille de M. J.-H. Corriveau, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. St-Edouard No 126.—A Madame J.-R. Carmel, à l'occasion du décès de son père; à M. J.-R. Carmel, à l'occasion du décès de son beau-père; à M. Euelide Malo, à l'occasion du décès de son père; à M. A. Bérubé, à l'occasion du décès de son épouse; à M. A. Dudemaine, à l'occasion du décès de son oncle; à M. Arthur Gagnon, à l'occasion du décès de son fils; à M. F. Beaucage, à l'occasion du décès de son petit-fils.

Cl. St-Sauveur No 128.—A. M. Ed. Boucher, à l'occasion du décès de son père.

Cl. Gratton No 289.—A. M. Maxime Bernier, à l'occasion du décès de son frère.

C. Marguerite de France No 430.—A Madame Corriveau, à l'occasion du décès de son beau-père; à Madame Brissor, à l'occasion du décès de son frère; à Madame Rousse, à l'occasion du décès de son père.

DEMANDE D'EMPLOI

M. Arthur Gagnon, 1960 rue Boyer, Montréal, accepterait un emploi comme journaliste.

LE SÉNATEUR CLORAN ET LES FRANCOPHOBES

Le sénateur Cloran a prononcé récemment un discours politique d'où nous extrayons les avis suivants, adressés aux francophobes de toute catégorie:

"Cette province, a-t-il dit, n'a aucune ambition de dominer sur les autres sections du Dominion, mais elle ne veut pas non plus qu'un certain élément de l'Ontario lui fasse la loi.

"J'aurais à donner un avis qui s'adresse principalement aux politiciens, aux journaux et à certains prédicateurs protestants. Je dirai aux politiciens des loges: "mêlez-vous de vos affaires," car la province de Québec, n'a pas émis sur vos droits et n'a pas attaqué votre religion. Aux journaux, je dirai de mettre de côté leurs attaques perverses. Quant aux fanatiques qui insultent les Canadiens français, je leur rappellerai que les Français étaient ici avant eux et qu'ils y seront encore, quand ils auront disparu. Aux prédicateurs qui puisent leur texte dans les événements mondains, au lieu de l'évangile, je dirai que nous n'avons pas besoin de ces pays.

"Je connais les Français, peut-être mieux que personne. J'ai été élevé parmi les Canadiens français, et j'ai suivi les cours de collèges français, soit en Canada, soit en France. Ils sont mes amis, et, comme sénateur de Victoria, division de Montréal, je représente trois ou quatre cent mille d'entre eux.

"Je dirai à ces journaux mal guidés: ne portez pas la main sur le Québec, ne vous écartez pas de la politique pour soulever des querelles de race. Lorsque je vois des journaux menacer le premier ministre de cette province, d'une cour martiale, j'ai presque honte d'être Canadien, car cet homme parle au nom de quatre millions de Canadiens français.

"Parlant ensuite de la prépondérance de l'élément français dans plusieurs parties de l'Ontario et de l'Ouest, l'orateur ajouta: "Si vous voulez l'union, cessez d'injurier le Québec, car le plus brillant avenir appartient à cette province."

La langue française et l'apostolat catholique.—"Instrument privilégié d'exposition de la vérité, le français sera encore pour elle un instrument d'une rare puissance d'expansion.

"Car s'il a recueilli du sang latin plein ses veines il a surtout gardé dans ses moelles toutes les vibrations de l'âme gauloise. L'esprit de la race est passé en lui: ils sont faits l'un et l'autre pour courir le monde et remuer l'humanité.

"Cette ardeur de prosélytisme est passée dans sa langue et lui a fait un tempérament d'entraîneur de monde. Sa parole a reçu des vieux Gaulois leur humeur vive et hardie, un instinct de combativité, leur besoin de convaincre autrui. Fièvreuse et pressant dans l'attaque, ardente à la république, elle monte à une tribune avec la furia irrésistible de leurs troupes s'élançant à un assaut. Elle est bien la sœur de l'épée française, destinée, elle aussi, à guerroyer sans cesse. Ses mots sont des coups de clairon..

"Nul ne peut rester indifférent à ce qu'elle dit. Aussitôt que sa grande clameur retentit sous les cieux, elle en réveille tous les échos. Les nations se dressent et écoutent, inquiètes de savoir quel appel leur jettent ses notes puissantes, haletantes, passionnées.

"Aucune autre voix n'a remué comme elle, jusqu'en son tréfonds, l'âme humaine. Aucune, si ce n'est celle de l'Eglise, qui souvent se confondait avec la sienne, n'a exprimé des sentiments qui aient fait plus de bien et plus d'honneur à l'humanité. Même quand son timbre d'or était faussé par la chimère, ses sonorités étaient hautes toujours."

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE

ACCUSES DE RECEPTION.

Charney, 8 Avril 1919,

A l'Alliance Nationale

Je vous retourne ci inelus le certificat de dotation de M Victor Filteau, dûment signé par Mme Amélie Lemieux, épouse de M. Victor Filteau, accusant réception du chèque de \$3000.00 Mme Filteau me prie de vous remercier bien sincèrement pour la promptitude que vous avez apporté au règlement de cette réclamation.

Votre etc., etc. J.-C. ROY, Secrétaire.

PENSEES

Toute la perfection de cette vie a toujours quelque imperfection qui lui est attachée, et toutes nos lumières ne sont pas sans quelque obscurité.

Il est certain qu'au jour du jugement on ne nous demandera pas ce que nous aurons lu, mais ce que nous aurons fait; ni avec quelle éloquence nous aurons parlé, mais avec quelle sainteté nous aurons vécu.

Chose déplorable! nous sommes si faibles, que nous nous portons d'ordinaire à croire et à dire des autres le mal plutôt que le bien.

C'est une grande sagesse que de ne pas agir avec précipitation, et de ne pas s'attacher avec opiniâtreté à son propre sens.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHER. Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTRIER. Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géomètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPIROT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISIER LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMIDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, Dren pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. F. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANÉAU, Montréal. Inspecteur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
J. E. A. ARNAUD, Montréal. Organisateur
N. P. BROUILLETTE, Pawtuoket, R.I. Organisateur
AGÉNILAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLESF. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur
DAMASE DARVEAU, Montréal. Organisateur
AVILA BOURBONNIÈRE, Montréal. Organisateur
LS. M. GAGNON, St-Pacôme. Organisateur
J.-O. DUQUETTE, Montréal. Organisateur
J.-O. DUBUC, Québec. Organisateur

FONDÉE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président: Sir Hormisdas Laporte C. P.

Vice-président et gérant général:

M. Tancrède Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 31 décembre 1917 \$1,750,000
Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.
84 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,500,000
Total de l'actif au-delà de \$56,000,000

La Banque a treize-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".